

Découvrez le Parlement écossais

Visitez le Parlement gratuitement

Nous sommes généralement ouverts six jours par semaine et l'entrée est gratuite. Vous pouvez visiter nos zones publiques sans réservation.

Les jours de non-activité parlementaire, vous pouvez également suivre l'une de nos visites guidées gratuites et populaires qui dure habituellement une heure et inclut généralement une visite de la Chambre des débats.

Réservation à l'avance conseillée pour les visites guidées. Nos visites impliquent de rester debout et de monter des escaliers. Veuillez nous demander des précisions quant à l'aide disponible.

Voyez le Parlement au travail gratuitement

Les jours de travaux parlementaires, vous pouvez assister à une commission ou à une réunion parlementaire se déroulant dans la Chambre des débats, sous réserve que l'heure de votre visite coïncide avec ces activités. Le mardi, le mercredi et le jeudi sont les jours généralement réservés aux travaux parlementaires.

Réservation à l'avance conseillée pour assister aux réunions et indispensable pour les séances de questions au Premier ministre les jeudis.

Horaires d'ouverture

En semaine

Jours d'activité parlementaire (généralement du mardi au jeudi)

Toute l'année : de 09 h 00 à 18 h 30

Jours de non-activité parlementaire (généralement les lundis et vendredis, et tous les jours de la semaine lors des interruptions des sessions parlementaires)

Toute l'année : de 10 h 00 à 17 h 00

Samedis et jours fériés

Toute l'année : de 10 h 00 à 17 h 00

Fermé le dimanche

Dernière entrée 30 minutes avant la fermeture

Veuillez noter que notre Parlement est un lieu de travail. L'organisation des visites s'effectue sous réserve des activités parlementaires qui peuvent être amenées à changer au dernier moment.

Veuillez consulter notre site web pour connaître les dates de fermeture saisonnière, les horaires d'ouverture et les coordonnées pour nous contacter.